

Allocutions

Discours de M. Lucien Weiler, Président de la Chambre des Députés, lors de la XIXème Assemblée régionale Europe – 19 octobre 2006

Madame la Ministre,

Monsieur le Secrétaire général parlementaire,

Monsieur le charge de mission Europe,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite une très cordiale bienvenue au Grand-Duché de Luxembourg pour cette XIXème Assemblée régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Vous représentez tous une institution parlementaire qui nous tient tout particulièrement à cœur, comme en témoigne d'ailleurs l'engagement de nos représentants successifs au sein de votre Assemblée.

Notre conférence est placée sous le thème principal « Les jeunes, acteurs de changement et de développement par la participation », en présence de nombreux experts chevronnés qui présenteront autant de facettes d'un sujet particulièrement complexe.

Et surtout aussi en présence de jeunes qui sont originaires des quatre coins de l'Europe, et qui – j'en suis fermement convaincu – feront tout leur possible pour animer nos discussions et présenter le sujet d'une manière différente – plus vivante serais-je presque tenté de dire – que nous, responsables politiques !

Ouvrir le dialogue avec les jeunes ne constitue pas un passe-temps futile, mais au contraire un moyen incontournable pour contribuer à leur éducation civique, au développement de leur citoyenneté active, à la tolérance, voire à leur épanouissement personnel et à leur créativité. En d'autres mots, ce dialogue entre générations favorise leur intégration dans une société démocratique et multiculturelle.

Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg constitue un pays francophone par conviction et par choix.

Le Grand-Duché répond ainsi parfaitement à ce constat d'Onésime Reclus, ce francophone de la première heure et « créateur » même du terme de « francophonie » : « nous acceptons comme francophones tous ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue. »

Le régime linguistique du Luxembourg peut paraître quelque peu surprenant à ceux qui ne l'ont pas encore vécu sur le terrain.

Notre langue maternelle, le luxembourgeois – que vous nous entendez parler entre nous – constitue un dialecte francique mosellan de l'ouest et est la langue nationale du Luxembourg

depuis une loi de 1984. Avec le luxembourgeois et l'allemand, le français est une des langues administratives du pays.

L'alphabétisation des écoliers se fait en allemand, le français étant enseigné en deuxième langue à partir de la deuxième année de l'enseignement primaire. Au secondaire, s'y ajoute la langue de Shakespeare, voire d'autres langues étrangères, comme l'espagnol, l'italien, ou encore le portugais. Ces deux dernières langues sont d'ailleurs largement comprises au Luxembourg en raison de la présence importante de ces deux communautés sur le territoire.

Alors que l'allemand a toujours été la langue de la presse, la part du français progresse de manière continue dans les grands quotidiens du pays pour occuper entre-temps près de 20 à 30 % de l'espace rédactionnel.

Mesdames et Messieurs,

Si la langue française a une place prépondérante dans le mosaïque linguistique du Luxembourg, nous ne sommes pas moins attachés aux autres objectifs de la francophonie.

En effet, la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, l'appui de l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que la coopération au service du développement durable et la solidarité sont autant de domaines qui nous tiennent à cœur dans notre politique.

Permettez-moi de me limiter à ces deux exemples de l'engagement luxembourgeois envers la francophonie.

D'abord, la politique luxembourgeoise de coopération au développement a retenu plusieurs pays francophones comme pays cible à savoir le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Laos, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Vietnam. La coopération luxembourgeoise au développement se place résolument au service de l'éradication de la pauvreté. Ses actions se conçoivent dans l'esprit du développement durable compris dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux et ses principaux secteurs d'intervention relèvent du domaine social, à savoir la santé, l'éducation, y compris la formation et l'insertion professionnelles et le développement rural intégré.

Voici encore un autre exemple de l'engagement luxembourgeois en faveur de la francophonie : en mars 2006, la Bibliothèque nationale du Luxembourg a adopté, en compagnie des bibliothèques nationales de Belgique, du Canada, de France, du Québec et de Suisse, cinq principes en vue de constituer une « bibliothèque numérique francophone », dont la garantie d'accès libre au public.

Madame la Ministre,

Monsieur le Secrétaire général parlementaire,

Monsieur le charge de mission Europe,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la délégation luxembourgeoise et en mon nom personnel, j'aimerais vous exprimer mes remerciements d'avoir accepté l'invitation d'assister à la XIXème Assemblée régionale Europe. Je vous souhaite plein succès dans vos travaux et un séjour particulièrement agréable parmi nous.